

le 24 janvier 2013

Ferme industrielle des 1000 vaches : l'Etat donne un coup d'arrêt décisif au projet

C'est la fin d'un feuilleton de plus de deux ans. Deux années qui ont vu la montée en puissance de l'opposition au projet de ferme industrielle des 1000 vaches en Picardie. En ordonnant la démolition des bâtiments construits illégalement, l'Etat donne raison à ceux qui voyaient dans ce projet l'avènement d'une agriculture de firme, qui n'a pas sa place sur le territoire français.

Le groupe des élus régionaux EELV du Nord - Pas de Calais se réjouit de ce développement. A cette occasion, notre groupe tient à rendre hommage à l'opposition constructive et tenace de l'association *Novissen*, de la *Confédération Paysanne*, ainsi qu'aux nombreuses associations environnementales qui sont venues gonfler les rangs des opposants au projet.



Europe Écologie Les Verts
CONTRE LE PROJET DE FERME
DES 1000 VACHES

« Il y avait 1000 raisons de s'opposer à la ferme des 1000 vaches. C'est finalement sur une infraction au permis de construire que l'Etat donne son coup d'arrêt au projet. » a déclaré en début d'après-midi Jean-Louis Robillard, Vice-président en charge de l'Alimentation, de la Régionalisation, de l'Agriculture et de la Ruralité.

1000 raisons avec, parmi elles, la nécessité :

- De refuser un modèle industriel pour l'élevage, qui aurait eu des impacts en termes sanitaires (utilisation massive d'antibiotiques liée aux conditions d'intensivité de l'exploitation) et environnementaux (risques liés à la concentration des déchets) : valorisons des projets de polyculture-élevage qui caractérisent nos deux régions ;
- De ne pas créer un précédent en la matière, qui participe à déstabiliser l'économie toute entière de la filière laitière : sécurisons la filière pour un revenu satisfaisant les producteurs (le modèle hyper-productiviste proposé par l'industriel Ramery aurait entraîné à la fois un dumping du prix du lait et de la qualité de celui-ci);
- De ne pas mettre en péril les emplois au sein de la filière laitière en région Picardie mais aussi en région Nord – Pas de Calais : privilégions des projets de taille économique compatible entre équilibre de vie et sécurité professionnelle.

Bien que l'Etat ait opposé des arguments juridiques à la ferme-usine, le débat est bien celui du choix de notre modèle de production. A l'heure où est discuté le projet de loi d'avenir agricole, qui est supposé donner toute sa place à l'agro-écologie, le gouvernement nous envoie un signal positif sur les orientations qu'il souhaite à notre agriculture. Le groupe EELV accueille favorablement cette nouvelle et continuera son combat en faveur de l'agro-écologie au sein du Conseil régional Nord – Pas de Calais.

Contacts Presse :

Jean-Louis Robillard – Vice-président du Conseil régional en charge de l'Alimentation, de la Régionalisation de l'agriculture et de la Ruralité – tél. 03 28 82 55 13

Gregory Merly – Assistant du groupe d'élus régionaux « Europe Ecologie – les Verts » au Conseil régional gregory.merly@orange.fr – tél. 03 28 82 55 85

Plus d'informations sur notre site internet : <http://www.elus-npdc.eelv.fr>